

## **Le rendez-vous manqué du G20**

La ministre française de l'économie, Christine Lagarde, invitée au conseil des ministres allemand. Le symbole est fort et la photo superbe. Bravo ! La satisfaction est d'autant plus grande que ce conseil était consacré à un sujet important : la régulation du secteur financier. Voir l'Allemagne et la France oeuvrer de concert pour mieux contrôler les banques : qui dit mieux ?

Et pourtant, comment, au-delà des apparences, ne pas être déçu ? Il y a exactement un an, le jeudi 2 avril 2009, les dirigeants du G20 tenaient, à Londres, leur deuxième réunion. Ils s'engageaient à rejeter le protectionnisme, à renforcer les organismes financiers mondiaux et à muscler la supervision, notamment en étendant "la réglementation et la surveillance à tous les instruments, les marchés et les institutions financières d'importance systémique".

Un an après, où en est-on ? Le protectionnisme a été évité, mais plus personne ne croit à la conclusion imminente de la négociation lancée par l'Organisation mondiale du commerce... en 2001. Le renforcement des organismes financiers mondiaux ? Le Fonds monétaire international (FMI) a, de fait, vu son autorité et ses moyens renouvelés. C'est incontestable. Mais reste l'essentiel : la régulation de la finance pour que la crise de septembre 2008 ne puisse plus se reproduire. C'est justement là où la déception est la plus forte.

Hormis la mise sous surveillance des paradis fiscaux et l'encadrement - relatif - des bonus des banquiers, rien n'a abouti. Le patron d'Euronext, la société qui gère notamment la Bourse de Paris, juge même que l'opacité des transactions financières s'est accrue ! Le plan allemand est la parfaite illustration de l'impuissance des dirigeants politiques à éviter une nouvelle crise systémique. Le montant de la taxe sur les banques - un peu plus d'un milliard d'euros - semble avoir été défini avant tout pour frapper les esprits. Nul ne sait comment calculer les risques ni vraiment dresser la liste des banques "too big to fail" - trop grosses pour que l'Etat ne vienne pas à leur aide si elles font faillite. Le gouvernement allemand n'a arrêté aucune des modalités de ladite taxe. Officiellement, la France devrait suivre une démarche comparable, à cette réserve près que les recettes attendues pourraient... alimenter les caisses de l'Etat au lieu de constituer un fonds d'assurance de la profession. Il s'agirait ni plus ni moins d'un impôt déguisé. Dans les deux pays, le doute subsiste sur la taxation des hedge funds, les fonds spéculatifs.

Alors que nul ne sait ce que préparent les Britanniques et que personne ne se risque à prévoir l'issue des débats au Congrès américain sur le plan Volcker, destiné à réguler la finance, le constat est clair : un an après le sommet de Londres, la règle est au chacun pour soi. Le FMI doit présenter ses orientations, mais l'articulation entre les projets nationaux et ce cadre mondial reste à établir.

Il y a pourtant urgence : les difficultés de la Grèce et le nouveau plan de sauvetage des banques irlandaises prouvent, si besoin est, que la crise est très loin d'être finie.